EDPFM

Équipe de Droit Pénal
et sciences Forensiques
de Montpellier

Organisation scientifique :

Les étudiants des Masters 2 Droit Pénal et Pratiques pénales de l'Université de Montpellier et Droit Pénal des affaires publiques et privées de l'Université de Toulouse Capitole.

Sous la direction des Professeurs **Marie-Christine SORDINO** et **Marc SEGONDS.**

COLLOQUE

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES DÉCIDEURS PUBLICS ET PRIVÉS

•

26 MAI 2025

BÂT. 2 > AMPHI. CLAUDE SERRES (2.0.01)

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

PROGRAMME

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES DÉCIDEURS PUBLICS ET PRIVÉS

DISCOURS D'OUVERTURE

> **Guylain CLAMOUR**, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

> **Marc SEGONDS**, Professeur, Directeur du Master Droit Pénal des Affaires Publiques et Privées, Ecole de Droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

> **Marie-Christine SORDINO**, Professeur, Directrice du Master Droit Pénal et Pratiques Pénales, Faculté de Droit et de Science politique, Université de Montpellier

EN GUISE D'INTRODUCTION

- **La responsabilité pénale des décideurs : Le phénomène de la criminalité en col-blanc**
  > Noémie DE FALCO

DUO 1

- **L'incidence des fonctions de décideur sur la caractérisation de l'élément matériel**
  > Germain KERDRAON
- **L'incidence des fonctions de décideur sur la caractérisation de l'élément moral**
  > Eva MURER

DUO 2

- **La concentration de la responsabilité : le dirigeant comme figure judiciaire**
  > Zian LECOMTE
- **La dilution de la responsabilité : la délégation de pouvoir**
  > Lou MIGAYROU

DUO 3

- **Le devoir d'exemplarité chez les décideurs publics et privés**
  > Maëlle MARCEL
- **L'inéligibilité à l'aune de la décision du conseil constitutionnel du 28 mars 2025**
  > Théo LETELLIER